

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 juin 2020

UNE CO-PRESIDENCE PARITAIRE POUR FNE ÎLE-DE-FRANCE

A l'issue de l'Assemblée générale et du Conseil d'Administration du 18 juin 2020, Muriel Martin-Dupray et Luc Blanchard ont été élus co-présidents de France Nature Environnement Île-de-France, organisation qui fédère 400 associations franciliennes de protection de la nature et de l'environnement.

Pour les accompagner dans leurs missions, assurer la continuité avec l'ancienne équipe et donner de nouvelles orientations, un bureau représentant les différentes composantes du territoire francilien a également été renouvelé.



Muriel Martin-Dupray

Cadre de la fonction publique Muriel Martin-Dupray a participé à la création du premier Ministère de l'environnement et occupé des fonctions de direction à Paris et en région Champagne Ardenne dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'emploi et de la formation professionnelle. Depuis 2014 elle a été successivement secrétaire générale adjointe puis vice présidente de FNE Ile-de-France. Engagée dans des associations de terrain dans le 13ème arrondissement de Paris elle a créé, en 2018, FNE Paris qui regroupe des associations, des collectifs et des citoyens agissant contre la densification urbaine et pour la préservation de la nature en ville.

Luc Blanchard

Journaliste et écrivain, Luc Blanchard gère depuis plus de trente ans un studio de création graphique et rédactionnelle. Co-fondateur de l'association Val de Seine Vert, il milite pour appréhender les problématiques environnementales dans un cadre intercommunal. Dès 2014, il anime un groupe de travail sur la Métropole du Grand Paris (MGP) au sein de FNE Ile-de-France et devient conseiller du président. Il s'implique dans le conseil de développement de la MGP puis représente la fédération au Conseil économique social et environnemental de la région Île-de-France (CESER).





Des orientations stratégiques pour 2020 -2022

Les valeurs portées par FNE Ile de France depuis des années sont aujourd'hui à l'ordre du jour : action collective, défense des biens communs que sont les espaces de nature, l'eau et l'air, la biodiversité et la santé publique, réduction des inégalités sociales et territoriales...

« Nous voulons engager un changement de modèle de développement car nous mesurons les ravages d'une société basée sur la consommation à outrance et sur des échanges mondiaux déréglementés, dont l'impact sur le climat nous conduit à la catastrophe. Nous souhaitons un modèle de développement basé notamment sur la sobriété et le concept ERC « économiser, réparer, recycler. »

A nous de poursuivre le dialogue avec tous les acteurs, mais aussi de faire pression sur les décideurs pour abandonner les grands projets inutiles, diminuer les pollutions et favoriser une transition à la fois écologique, économique et sociale. »

Contacts presse

Camille Duffour – Coordinatrice régionale : 06 38 14 93 91

Muriel Martin-Dupray : 06 18 98 53 25

Luc Blanchard : 06 63 07 25 87